



Centre Communal d'Action Sociale de **R**uelle sur Touvre



DES PRESTATIONS

*Quand j'ai besoin d'aide,
de soutien ou de conseils,
le **CCAS** est là pour moi !*



Chères Ruelloises, chers Ruellois,

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Ruelle sur Touvre occupe une place centrale dans la vie de notre commune. Chaque jour, il s'engage à accueillir, écouter et accompagner toutes celles et ceux qui traversent une période de fragilité, qu'il s'agisse de nos aînés, de familles en difficulté ou de personnes en recherche de soutien ponctuel.

Le CCAS est à vos côtés pour vous informer, vous orienter et vous aider dans toutes vos démarches : accès aux aides financières, soutien à la recherche de logement, accompagnement face à l'urgence, conseils pour le maintien à domicile, ou encore en vous proposant une mutuelle communale à taux négociés. Il agit également pour favoriser le lien social grâce à des ateliers, des actions de solidarité, et des moments de convivialité tout au long de l'année.

Notre équipe, soucieuse de préserver la confidentialité et le respect de chacun, travaille en partenariat avec de nombreux acteurs locaux pour répondre au mieux à vos besoins. Ce guide a été conçu pour vous présenter l'ensemble des prestations et des aides proposées. N'hésitez pas à pousser la porte du CCAS : **une équipe attentive et à l'écoute est là** pour vous accompagner et vous conseiller.

Ensemble, faisons de Ruelle sur Touvre une commune toujours plus solidaire, attentive à chacun de ses habitants. Bien chaleureusement,

Annie Marc Adjointe au Maire, en charge du CCAS de la ville de Ruelle sur Touvre

CCAS



Le Centre Communal d'Action Sociale est un établissement public dont le rôle principal est de recevoir, d'orienter et de conseiller les administrés sur les démarches à effectuer dans le domaine social.



place Auguste Rouyer
16600 RUELLE SUR TOUVRE



05 45 65 85 40



j.archer@ville-ruellesurtouvre.fr
c.boutigny@ville-ruellesurtouvre.fr

SOMMAIRE

I.	Aides légales	
1.	Aide sociale	03
2.	Domiciliation	03
II.	Aides facultatives	
1.	Aide alimentaire	04
2.	Aide aux adhésions sportives et culturelles	04
3.	Aides d'urgence	05
4.	Aides financières	05
5.	Logement	05
6.	Solidarité Transport	06-07
III.	Actions diverses	
1.	Actions de Noël	08
2.	Thé dansant	08
3.	Ateliers Gym douce/Jeux-mémoires	09
4.	Minibus	09
5.	Rendez-vous de la médiathèque	09
6.	Vacances seniors	10
7.	Vacances familles	10
8.	Vacances enfants	11
9.	Ateliers	11
10.	Mutuelle communale	11

1. les AIDES légales

1. Aide sociale

Aide instruite par le Département pour la prise en charge :

- Des frais d'hébergement en établissement pour personnes âgées.
- Des frais d'hébergement en établissement pour personnes en situation de handicap.
- D'une aide à domicile.

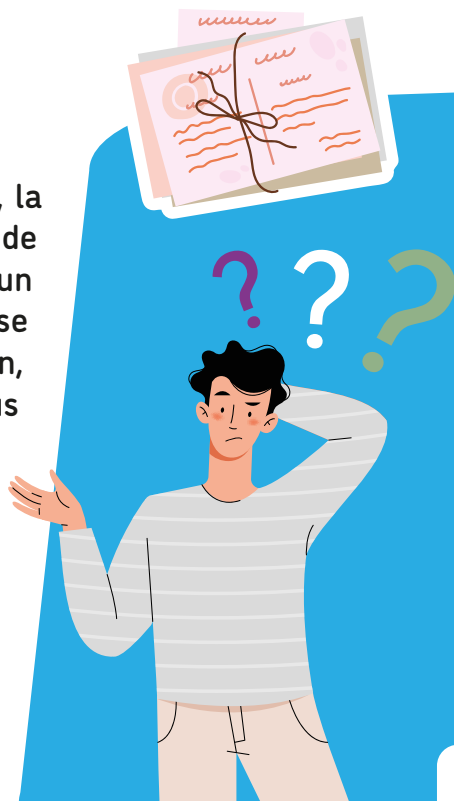
Le dossier peut être récupéré au CCAS ou sur le site internet du Département :  www.lacharente.fr

Le CCAS donne uniquement un avis sur la demande.

2. Domiciliation

Si vous n'avez pas de domicile stable, la domiciliation (appelée aussi élection de domicile) vous permet d'avoir un justificatif de domicile et une adresse pour recevoir du courrier. Valable un an, renouvelable si besoin. Sur rendez-vous avec le CCAS.

Condition d'attribution : Avoir un lien (hébergement, emploi, etc.) avec la commune.



2. les AIDES facultatives



1. Aide alimentaire

Le CCAS distribue des colis alimentaires en faveur de personnes en situation de précarité chaque vendredi matin. Participation symbolique d'un ou deux euros suivant la composition familiale.

Condition d'attribution : *La demande doit être instruite par une assistante sociale après étude de la situation.*

Maison Départementale des Solidarités : ☎ 05 16 09 51 31

2. Aide aux adhésions sportives et culturelles

Le CCAS finance 30% du prix de la licence dans la limite de deux enfants par foyer et par an.

Conditions d'attribution :

- Être domicilié à Ruelle.
- Avoir moins de 18 ans.
- Adhérer à une association ruelloise.
- Avoir un quotient familial inférieur à 580 €.



3. Aides d'urgence



Aides qui doivent être instruites par une assistante sociale après étude de la situation.

Elles regroupent :

- Les tickets de bus d'urgence.
- Les bons carburants.
- Les bouteilles de gaz.
- Les colis ou bons alimentaires d'urgence.

4. Aides financières

Aides qui doivent être instruites par une assistante sociale après étude de la situation.

Aide jusqu'à 100 € : étudiée par la vice-présidente du CCAS.

Aide supérieure à 100 € : étudiée en Conseil d'Administration.

Cette aide n'est jamais versée directement au bénéficiaire.

5. Logement

Aide destinée aux personnes rencontrant des difficultés dans leur recherche de logement social. Un gestionnaire référent participe aux commissions d'attribution des différents bailleurs (OPH, Logélia, Noalis) uniquement sur le territoire de Ruelle sur Touvre.





6. Solidarité Transport

Permet aux administrés de pouvoir bénéficier d'une réduction sur leur abonnement mensuel Möbius ou sur des tickets 10 voyages allant de 50 à 75%. Les barèmes sont revus annuellement (ci-dessous, les barèmes valables jusqu'en avril 2026).

Aide Niveau 1 (Réduction 50%) pour les revenus compris entre :

Personne seule	Plafond RSA	Plafond CMU-C
Sans enfant	646,52 €	862,00 €
Avec un enfant	969,78 €	1 292,00 €
Avec deux enfants	1 163,73 €	1 551,00 €
Avec trois enfants	1 357,69 €	1 809,00 €
Avec quatre enfants	1 616,30 €	2 154,00 €
Par personne supplémentaire	258,61€	345,00 €

Pour une personne en couple	Plafond RSA	Plafond CMU-C
Sans enfant	969,78 €	1 292,00 €
Avec un enfant	1 163,73 €	1 551,00 €
Avec deux enfants	1 357,69 €	1 809,00 €
Avec trois enfants	1 616,30 €	2 154,00 €
Avec quatre enfants	1 874,91 €	2 499,00 €
Par personne supplémentaire	258,61 €	345,00 €

Tarifs en vigueur :

Tarifs commerciaux	Pour abonnement 26 ans et + à 39,30 €	Part du bénéficiaire : 19,60 €
Tarifs commerciaux	Pour abonnement - 18 ans à 17,70 €	Part du bénéficiaire : 8,90 €
Tarifs commerciaux	Pour abonnement 18/25 ans à 24,00 €	Part du bénéficiaire : 12,00 €
Tarifs commerciaux	Pour un titre 10 voyages	Part du bénéficiaire : 5,40 €

Aide Niveau 2 (Réduction 75%) pour les revenus inférieurs ou égaux à :

Personne seule	Plafond RSA
Sans enfant	646,51 €
Avec un enfant	969,77 €
Avec deux enfants	1 163,72 €
Avec trois enfants	1 406,82 €
Avec quatre enfants	1 649,92 €
Par personne supplémentaire	243,10 €

Pour une personne en couple	Plafond RSA
Sans enfant	969,77 €
Avec un enfant	1 163,72 €
Avec deux enfants	1 357,68 €
Avec trois enfants	1 616,29 €
Avec quatre enfants	1 859,39 €
Par personne supplémentaire	243,10 €

Tarifs en vigueur :

Tarifs commerciaux ■ Pour abonnement 26 ans et + à 39,30 € ■ Part du bénéficiaire : 9,80 €
 Tarifs commerciaux ■ Pour abonnement - 18 ans à 17,70 € ■ Part du bénéficiaire : 4,40 €
 Tarifs commerciaux ■ Pour abonnement 18/25 ans à 24,00 € ■ Part du bénéficiaire : 6,00 €

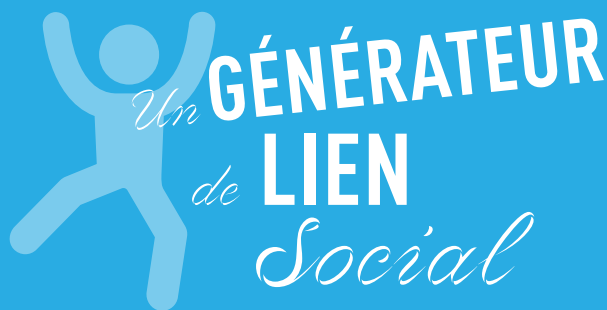
Aide Solidarité Handicap (Réduction 50%) pour les revenus inférieurs ou égaux à :

Nombre de personnes dans le foyer	Plafond
1 personne	1 138,09 €
2 personnes	1 292,00 €
3 personnes	1 551,00 €
4 personnes	1 809,00 €
Par personne supplémentaire	345,00 €

Tarifs en vigueur :

Tarifs commerciaux ■ Pour abonnement 26 ans et + à 39,30 € ■ Part du bénéficiaire : 19,60 €
 Tarifs commerciaux ■ Pour abonnement - 18 ans à 17,70 € ■ Part du bénéficiaire : 8,90 €
 Tarifs commerciaux ■ Pour abonnement 18/25 ans à 24,00 € ■ Part du bénéficiaire : 12,00 €

3. les ACTIONS diverses



Tout au long de l'année, le CCAS s'associe avec la ville de Ruelle pour vous proposer de nombreuses actions.

1. Actions de Noël

Chaque année, à l'occasion des fêtes de fin d'année, un panier garni est offert aux aînés de plus de 70 ans, composé essentiellement de produits locaux. Le CCAS offre également des colis de Noël à des familles en situation de grande précarité.



2. Thé dansant

En complément du panier garni, les aînés de plus de 70 ans sont également invités à participer à un thé dansant gourmand, organisé au Centre Culturel de Ruelle sur Touvre.



3. Ateliers gym douce et jeux mémoires

Ateliers organisés en partenariat avec l'UNA Charente Vienne destinés aux personnes âgées. Ils ont lieu chaque vendredi après-midi de 14h30 à 16h30 : 1h de jeux mémoire et 1h de gym douce. Possibilité de bénéficier d'un transport pour s'y rendre.

Participation :

Une participation est demandée à chaque participant.



4. Transport minibus

Une navette destinée aux personnes âgées autonomes ne se déplaçant pas par leurs propres moyens circule tous les jeudis. Possibilité de l'utiliser pour se rendre au marché, au centre-ville, à Intermarché, au cimetière...

Coût du service : 1 € par jeudi.



5. Rendez-vous de la médiathèque

Un mardi par mois, le CCAS offre la possibilité aux personnes âgées ne se déplaçant plus par leurs propres moyens de se rendre à la médiathèque. L'idée est de passer un moment convivial, de rompre l'isolement et d'emprunter des livres.

Un minibus dépose les personnes à 10h et revient les chercher à 11h30.

6. Vacances seniors

En partenariat avec l'ANCV et Génération Mouvement, le CCAS propose chaque année le financement d'un séjour organisé pour les seniors (places limitées).

Conditions d'attribution :

- Être domicilié à Ruelle.
- Soumis à conditions de ressources.



7. Vacances familles

Le CCAS propose une aide financière plafonnée à 150 € par famille pour une location de vacances pendant les vacances d'été et 50 € pour les frais de déplacement.

Conditions d'attribution :

- Être domicilié à Ruelle.
- Bénéficier de l'aide aux vacances de la CAF ou de la MSA.
- Réserver un séjour dans un centre de vacances labellisé VACAF.



8. Vacances enfants

En partenariat avec la FCOL, le CCAS finance une colonie de vacances pour les enfants chaque année (places limitées).

Conditions d'attribution :

- Être domicilié à Ruelle.
- Être éligible à l'aide de la CAF (VACAF).
- Pour les enfants de 7 à 15 ans.



9. Ateliers

Le CCAS, en partenariat avec des professionnels propose des ateliers sur différentes thématiques ouverts à toutes personnes domiciliées à Ruelle sur Touvre (renseignements et inscriptions auprès du CCAS).

10. Mutuelle communale



Le CCAS, en partenariat avec MBA Mutuelle propose une complémentaire santé à coûts négociés pour tous les habitants de Ruelle sur Touvre. Des permanences ont lieu en mairie le mercredi. La prise de rendez-vous s'effectue auprès de MBA Mutuelle : ☎ 02 99 29 66 00

**Votre commune
a choisi pour
vous !**

m.b.a
MUTUELLE
QUI VOUS PROTÈGE D'AUJOURD'HUI À DEMAIN

CONTACTEZ VOTRE CONSEILLER MBA MUTUELLE POUR
PRENDRE RENDEZ-VOUS DÈS MAINTENANT !

Restez informé !



Ruelle sur Touvre



www.ville-ruellesurtouvre.fr



RYTHME

ton quotidien !



CCAS

Centre Communal d'Action Sociale de Ruelle sur Touvre

#ÉCOUTE #AIDE #ORIENTATION

LOISIRS

FORMATION

SCOLARITÉ

LOGEMENT

+++

CONTACTE LE 05 45 65 85 40

